

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 24 DECEMBRE 1910

COMMENT ILS FONT L'HISTOIRE

Il ne s'agit pas de l'amiral Brodeur, que nous importerions quelques mensonges de plus ou de moins à son actif ; mais d'un autre ministre de Sir Wilfrid, l'hon. Charles Murphy.

Le secrétaire d'Etat du Canada favorise en histoire les procédés de son collègue de la marine.

Il vient de ressusciter dans l'Almanach du Peuple de 1910, son propre portrait en tête, un discours de M. John O'Farrell, avocat à Québec, prononcé en 1872 à un banquet de la Société St Patrice, de Montréal.

" Cette étude du plus haut intérêt, dit l'écrivain de l'Almanach, aurait couru le risque de tomber dans l'oubli, sans la touchante sollicitude du secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. Charles Murphy."

Voici en que quelques mots ce que contient la dite brochure, objet de la touchante sollicitude de l'hon. Charles Murphy.

On croyait jusqu'ici que la bataille de Carillon avait été gagnée par des Canadiens-Français seulement. Eh bien ! Garnett, Ferland, tous nos historiens, ne sont que des ânes et M. Charles Murphy, doublé de M. O'Farrell, va bien nous le faire voir.

D'après eux une brigade de 2000 irlandais aurait combattu au lac George, à Choueguen, à William Henry, où elle se serait immortalisée et à Ste Foye.

Et voici les preuves :

10. A la page 368 du 10^e volume des Documents relating to the colonial history of the State of New York, on trouve une lettre du commissaire général Dorell demandant au comte d'Argenson, ministre de la guerre en France, l'envoi d'un bataillon irlandais.

20. A la page 925 du même volume on trouve un mémoire sans date, supposé avoir été présenté au roi par d'Argenson en 1754, d'après lequel on recommande l'envoi de troupes irlandaises au Canada.

Dans l'Histoire documentaire de New York, à la page 494 du volume 1, on lit qu'un militaire français, Huteneac, vit après le siège d'Oswego à travers le petit havre de Choueguen, quelques militaires français vêtus de rouge avec des parements verts, lesquels appartenaient à la brigade irlandaise.

Voilà toutes les preuves. Nous passons évidemment le tableau d'exploits héroïques de la phalange irlandaise dans lequel M. O'Farrell, donne libre cours à son imagination.

Que valent ces preuves ?

10. M. O'Farrell dit ceci : " La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755." Or la lettre du commissaire général demandant au roi de France son envoi, est datée du 28 octobre 1755.....

20. Le mémoire qui aurait été sollicité par le roi par d'Argenson, porte la date de 1759 et le texte et le contexte indiquent clairement qu'elle émane de Montcalm lui-même, six mois après Carillon.

30. Le texte relatif au militaire Huteneac porte qu'il crut voir des soldats " lesquels, il se l'imagine, appartenaient à la brigade irlandaise."

Qu'est-ce que cela prouve ? Evidemment rien.

Enfin voici la méthode amusante et grotesque tout à la fois, employée par M. O'Farrell pour transformer en noms anglais les noms des officiers français :

" Nous avons, dit-il, aux pages 750 et 759 du volume dixième des Documents relatifs à l'histoire de New-York, deux listes des officiers de l'armée française, tués et blessés à la bataille de Ticonderoga ou de Carillon, comme les Français l'appellent. La plus grande partie de ces noms sont assurément irlandais. Voyez par exemple : l'aide major de Macarthy (McCarthy évidemment) ; le capitaine de Patrice (file de Patrick, évidemment un Fitzpatrick) ; l'aide-major Carlan (évidemment Carolan) ; de Moran (évidemment O'Moran) ; Forcet (un Forzyth) ; de Harennes

(évidemment O'Heary) ; et Donlan (évidemment O'Donohue)."

Nous retracions il y a quelque temps dans le COURRIER la vie de Charles de Plantavit, comte de la Pause, vieille famille française d'origine italienne, qui fut l'un des lieutenants de Montcalm, et M. O'Farrell transforme son nom en celui de Fower.

Et voilà.

Nous tenons ces renseignements d'un article de l'hon. Thomas Châpau, paru dans le dernier numéro de la Revue Canadienne où nos lecteurs trouveront de plus amples détails.

Or que nous avons dit suffira à prouver que si cette petite histoire d'immortaliser pas une brig de irlandais imaginaire, elle immortalisera tout au moins la sottise de ceux qui ont mis leur nom en tête de cette étude.

Semaine Parlementaire

On commence à parler des amendements que M. Fielding veut faire à l'Acte des Banques.

Quoique le public l'ait demandé bien souvent, il n'y aura pas d'inspection des banques par l'Etat, la principale modification prévue est celle-ci : le rapport annuel des opérations financières des banques, devra porter la signature du président et de trois des directeurs de la banque et ces signataires seront civilement et criminellement responsables de tout ce que contiendra ce rapport.

Les séances de vendredi et de samedi, 16 et 17 décembre n'offrent aucun intérêt général : d'ailleurs la plupart des députés sont déjà partis en vacances, la Chambre devant fermer ses portes du 18 décembre au 10 janvier.

Le grand événement de la semaine a été l'arrivée des fermiers de l'Ouest.

Environ huit cents délégués de la puissante association des " Grain Growers " sont venus demander à la Chambre une véritable réforme de notre système économique.

C'est vendredi, dans la Chambre même des Communes, qui revêtait ce jour là un aspect plus familier, qu'ils ont été admis à faire connaître officiellement leurs desiderata.

Les voici en quelques mots : Au point de vue du tarif ils demandent la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, limitée aux produits de la ferme et des jardins, aux instruments agricoles, aux fertilisants, aux huiles, au ciment, au poisson et au bois ; ils demandent en outre la diminution immédiate des droits de douane sur toutes les marchandises d'origine britannique et d'ici à dix ans abolition complète de ces droits sur les mêmes marchandises : ce serait donc le libre échange absolu entre la Grande Bretagne et le Canada.

Ils demandent en outre : La construction par l'Etat du chemin de fer de la baie d'Hudson et son exploitation perpétuée par une commission indépendante du gouvernement.

L'adoption des lois fédérales pourvoyant à l'organisation prompte et efficace des coopératives de toutes sortes et la faculté pour le Parlement de modifier en tout temps l'Acte des Banques et non pas seulement toutes les dix années.

Ils se plaignent aussi des propriétaires d'entrepôts à grains de l'Ouest et voudraient que le gouvernement acquit et exploitât ceux de Port Arthur et de Fort William et en établît de nouveaux sur la côte du Pacifique et sur la baie d'Hudson.

La réponse du Premier Ministre les a déçus.

Sur la première question Sir Wilfrid a été des plus vagues, il s'est contenté de déclarer que le gouvernement était en train de l'étudier.

Sur la seconde il a déclaré qu'il n'avait aucune confiance en la nationalisation des chemins de fer. Il y a autre chose aussi que la réponse de premier ministre à leurs vœux qui a mécontenté les " Grain Growers ". C'est la marine.

La plupart y sont hostiles : " Que le gouvernement nous donne donc des chemins de fer et des entrepôts à grains, ne cessant-ils de répéter,

avant de construire des navires de guerre ! "

La Marine Flambée

Elle s'enfoncé de plus en plus sous les attaques répétées non seulement de ses adversaires, mais de ses amis eux mêmes, qui semblent avoir pris à tâche de lui donner le coup de grâce.

On sait que le Rainbow et le Niobé sont des coques de vingt ans à moitié défoncées, craquant de toutes parts, dont l'entretien d'une seule année dépassera le prix d'achat et les efforts que font les Marcell et les Beauportant pour essayer de retarder ces vieilles ferrailles, ne font qu'y ajouter de nouvelles voies d'eau.

Il se vante d'avoir fait du bruit et mesurent leurs succès aux braillements d'une cinquantaine de guenlards avinés, que tout le monde connaît, les seuls qui sachent apprécier et mettre en valeur leur éloquence charlatanesque.

Quelques ivrognes font toujours plus de bruit que beaucoup de braves gens, d'hommes posés venus pour écouter, qui rient lorsqu'ils ont envie de rire et applaudissent quand ils en éprouvent le besoin.

C'est ce que tout le monde a compris à la réunion de dimanche dernier au Manège Militaire : un petit groupe serré dans un coin beuglait aux commandements de ceux qui les avaient engagés. Mais les neuf dixièmes de l'assemblée, favorables aux adversaires de la marine, ont écouté religieusement MM. Cabana, Guimont et Blondin, se contentant de rire, car que faire sinon rire, aux harangues échevelées et grotesques des Marin et des Beauportant.

A la fin de la réunion le tropeau des guenlards et porte balais a poussé trois hurrahs en faveur de Laurier et de Beauportant. Nous ne sommes pas des Biechus et laissons volontiers ces hommages à leurs véritables propriétaires : personne ne les leur enlève.

Seul parmi nos adversaires M. Marcell a su se faire entendre au sérieux, mais la cause qu'il avait à défendre était trop ingrate pour qu'il put arriver à convaincre ses auditeurs : on ne fera jamais croire au peuple qu'un gouvernement parlementaire a le droit de traiter les questions nationales les plus importantes sans son assentiment. Vous aurez beau invoquer les lois et les constitutions, il n'a pas comme vous l'habitude de piler au gré des circonstances et vous montrera un beau jour, comme à Drummond et Arthabaska, qu'il est fier de son indépendance et s'en sert pour souffleter qui il veut, fut ce le Premier de ses Ministres.

UN MENSONGE DE PLUS

M. Beauportant a affirmé, au cours de son discours épiloétique de dimanche soir que M. Monk avait voté avec le reste de la Chambre, la résolution du 29 mars 1909 ainsi conçue : " La Chambre approuvant cordialement toute dépense nécessaire destinée à favoriser l'organisation rapide d'un service naval canadien, EN COOPERATION ET EN RELATION INTIME AVEC LA MARINE IMPERIALE, dans le sens indiqué par l'amirauté, lors de la dernière conférence....."

M. Beauportant n'a pas même eu le mérite de l'invention, il a essayé de prendre ses auditeurs dans un filet, aussi usé que ses dé-dé-ouvements et leur a servi une vieille rengaine, que les journaux créchards, qui n'en sont pas à un mensonge près, ressassent depuis des mois à leurs lecteurs.

M. Beauportant se base sur le livre des statistiques parlementaires de 1909 dans lequel il est dit que la résolution du 29 mars 1909 fut votée à l'unanimité.

Or il est bien évident, comme l'a fait remarquer dimanche soir M. Paul Emile Lamarche, avocat à Montréal, que cela veut dire que la résolution a été votée à l'unanimité des membres présents.

Or M. Monk était absent.

La résolution ayant été votée à la fin de la session ce n'est qu'à la session suivante que M. Monk, interpellé à ce sujet, se leva en chambre

le 10 janvier et affirma, devant tous les députés présents qui ne l'ont pas contredit, qu'il n'était pas présent lorsque ce vote eut lieu.

Persone à ce moment là n'a démenti M. Monk, pas même M. Beauportant

M. Beauportant peut donner le bras à Brodeur la Gaffe et à l'historien Murphy.

QUELQUES UNS DE LEURS ARGUMENTS

Le Dr Béland : la conscription navale n'existe dans aucun pays, elle est impossible.

— Exemple : l'Australie, colonie anglaise, qui vient de l'adopter, la France, l'Allemagne, etc.....

Du même : Les nationalistes sont en faveur de la marine. Le Toronto Star a déclaré que M. Lavergne était en faveur d'une marine canadienne et M. Lavergne ne l'a pas démenti.

— Lire le Devoir du 9 décembre ou M. Lavergne écrit : Je n'ai pas d'objection de principe à une marine qui serait canadienne.... mais même d'une marine canadienne nous n'avons pas besoin.

Du même : lorsque la résolution du 29 mars 1909 sur le principe d'une marine de guerre fut adoptée, les nationalistes ne dirent mot.

— Lire dans le Nationaliste de la semaine suivante l'article intitulé : NOUS Y SOMMES.

De Marin : durant la guerre avec l'Espagne, les Etats-Unis n'ont jamais imposé un seul centin d'impôt additionnel aux citoyens américains, il en sera ainsi chez nous.

— Or en juillet 1898 le gouvernement américain imposait une taxe directe qui lui rapportait \$1.500.000 par jour et ce durant deux ans, quoi que la guerre n'ait duré que cent jours.

Marin : Les délégués de l'Ouest, qui représentent bien l'opinion anglaise ont déposé parmi leurs résolutions au premier ministre, une déclaration dans laquelle ils se disent en faveur de la loi navale.

Blondin : — Je tiens à dire à M. Marin que j'étais présent à la Chambre lorsque les " grain growers " sont venus faire leurs revendications. Ils ont dit qu'il valait mieux faire des concessions de tarif que s'amuser à construire des vaisseaux de guerre.

Beauportant : — Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ? C'est tout au plus un petit club de 300 à 400 membres dont l'opinion ne peut compter..... ! ! !

Wilfrid : la marine sera canadienne.

Fielding : la marine sera canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre.

Beauportant : elle servira à conquérir notre indépendance.

Béland : c'est pour nos fromages.

Marin : nous ferons des conquêtes..... vive le son du canon.

Marcell : on n'a jamais consulté le peuple sur aucune question importante, à quel bon le consulter pour la marine, ça ne le regarde pas.

— Le chœur bachique : bravo ! Hourrah pour Laurier !

M. Beauportant vient d'être nommé grand amiral de la marine suisse.

Il s'embarquera lors des prochaines élections avec son satchel et ses dé-dé-ouvements, sur le bateau que le COURRIER lui a monté samedi dernier.

Il laissera son marin à l'emboûchure du golfe avec son canon de bois de douze pieds de long..... pour protéger nos fromages.

Guenlards, soudards, ivrognes, porte-balais, crient en chœur : Hourrah pour Laurier ! Vive Beauportant !

Dou Quichotte-Beauportant à cheval sur son satchel part en guerre : " Quand un homme a un sac, on l'attaque jamais ! "

L'ESTOMAC

Le Secret de la Santé et de la Vie.

Une chose de la plus haute importance, qu'on perd malheureusement trop souvent de vue, est le rôle de l'estomac. On oublie que l'estomac est la vraie force motrice de tout l'organisme. On oublie que c'est lui qui est le vrai siège de la vie ; que c'est lui qui doit alimenter le corps entier.

On oublie que c'est à lui que tous les organes réclament les éléments vitaux nécessaires à leur entretien. On le malme, on le néglige, on évite de le soigner ; inévitablement alors l'estomac perd bientôt de ses deux plus précieuses prérogatives, les deux grands facteurs de la vie, nous voulons dire l'appétit et les digestions. Et alors, comment vivre sans appétit, comment répondre aux besoins de l'usure quotidienne ! Aussi, résulte-t-il toujours de cette détresse des voies digestives une grande misère physiologique et morale, trop bien connue de tous les dyspeptiques et de ces milliers de personnes qui souffrent de l'estomac d'une façon quelconque. Que de maux ! que de misères ! Que de chagrins ! que d'ennuis !

Il serait bien dangereux de vouloir continuer à vivre dans une situation si déprimante. Il ne reste au contraire à tous ces infortunés qu'une seule chose à faire. C'est d'essayer d'en sortir le plus tôt possible. Eh bien ! voulez-vous en toute confiance, voulez-vous en toute sécurité que nous vous indiquions le moyen le plus sûr pour en sortir aussitôt, pour vous guérir immédiatement ? Prenez les Pilules Moro pour les Hommes.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. SERAPHIN PARE, 112 Pond St., Woonsocket, R. I.

" Ayant à travailler assés depuis plusieurs mois, cela est bien défavorable à ma santé et est de nature à augmenter davantage les tortures d'une dyspepsie qui dure depuis longtemps. Les Pilules Moro que j'ai employées pour fortifier tout mon être et stimuler mon estomac, m'ont fait beaucoup de bien. J'en prends depuis deux mois et déjà je ne me sens plus le même. Je me propose de ne pas manquer, parce que ce remède me soutient, m'aide beaucoup et me conduira, j'en suis persuadé, à une guérison parfaite."

SERAPHIN PARE, 112 rue Pond, Woonsocket, R. I.

Elections Anglaises

Les élections se sont terminées lundi soir : les résultats sont à peu de chose près, les mêmes qu'à celles du mois de janvier dernier. Les voici :

Coalition gouvernementale	
Libéraux	272
Ouvriers	42
Nationalistes	74
Nationalistes indépendants	10
Total	398
Opposition	
Unionistes	272

Le gouvernement a donc une majorité de 126. Il avait dans l'ancien Parlement une majorité de 124.

NOUVELLE LUNE

On affirme ici et on le donne comme un fait presque accompli, que Sir Louis Jetté va démissionner ces jours-ci, comme juge en chef de la Cour du Banc du Roi et que M. L. Brodeur, ministre de la marine, va lui succéder à ce poste.

Le Dr Béland, député de Beauce deviendrait ministre de la marine. Une grande assemblée ministérielle est convoquée en effet aujourd'hui samedi à St Oésaire de Rouville.

On pense que le ministre de la navigation et des gaffes adressera ses adieux à ses électeurs.

Dimanche, jour de Noël il y aura à St Hilaire une réunion ministérielle secrète où sera choisi le futur candidat de Rouville.

CONSEIL-DE-VILLE

Réunion du 16 décembre. La séance s'ouvre sous la présidence de M. le maire Payan. Tous les échevins sauf M. Bourbeau, sont présents. Le greffier lit une lettre du secrétaire de la 3^e convention annuelle des services sanitaires de la province de Québec, remerciant les autorités

municipales du bon accueil qui a été fait à ses membres.

Lecture est donnée du jugement dans la cause de l'hon G. C. Dessaulles contre la cité de St-Hyacinthe dans lequel le but de faire de l'argent, exagérées et excessives, les évaluations faites par les officiers de la demande.

Le jugement déclare que l'évaluation quoique raisonnable est cependant illégale pu qu'elle comporte sous le No 683 les lots qui n'appartiennent pas au requérant ; sont aussi illégales les évaluations portées au No 641 du rôle, ces évaluations ne désignant pas les immeubles d'une manière satisfaisante.

Lecture est aussi donnée d'une lettre de la Colonial Engineering Co. avisant la municipalité que les machines pour le gaz étant renues à St Hyacinthe, la cité doit comme il a été convenu dans le contrat, payer immédiatement le tiers de leur valeur, soit \$11,133.

La Cie demande aussi à la ville le bien vouloir lui régler les comptes du mois de novembre s'élevant à la somme de \$1788.80.

Le conseil décide de ne payer que lorsque l'ingénieur expert, L. A. Herdt, aura fait l'examen des machines et des comptes.

Le Dr Jacques propose, secondé par M. Charpentier, que le maire et le trésorier, soient autorisés à faire un emprunt temporaire de \$12,000 pour frais de la Cie électrique. La proposition est adoptée.

Quebec, Montreal and Southern Ry., Co.

Prix réduits pour Noël et les vacances du Jour de l'An

Des prix spéciaux seront accordés sur le Q. M. et S. Ry., pour les vacances de Noël ; aucune réduction ne sera faite lorsque le prix de l'aller simple sera de moins de 50 cents. Les billets seront bons à dater du 24, 25 et 26 décembre jusqu'au 27 inclusivement ; ils seront aussi valables du 31 décembre, 1 et 2 janvier jusqu'au 3 inclusivement. Des prix spéciaux seront aussi accordés pour un terme plus long aux professeurs et élèves des Ecoles et Collèges non résidents pourvu que le Certificat de vacances, dûment signé, soit présenté.

SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les toues de Colique, dysenterie, diarrhées, vomissements, etc. — Fourni par les Pharmacies.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire

Estimé et publié en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. de L. TACHÉ domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier



A SAINT-JEAN

Voici le remarquable discours qui a été prononcé par M. Tellier, chef de l'opposition, lors de la convention réunie pour choisir un candidat aux élections qui doivent avoir lieu le 29, désigné pour ce poste M. Hébert, cultivateur de St Paul de l'Isle aux Noix.

Messieurs : Au premier signal de la bataille électorale, nous avons pensé, mes amis et moi, qu'il était de notre devoir de nous rendre dans le comté de Saint-Jean, pour nous mettre à la disposition de nos amis d'ici.

"Je suis heureux de la façon dont vous avez procédé à cette convention et je vous en fais tous mes remerciements de même qu'au candidat choisi. Votre choix a été unanime, et il me semble que vous n'avez pas si mal choisi. Comme M. Prévost me le disait tout à l'heure, "Hébert, ça rime avec Gilbert," ça doit être bien. Je puis dire à M. Hébert qu'il peut compter dès maintenant sur mon dévouement et mon travail de même que sur ceux de tous les amis de la cause. Nous allons tous nous mettre ardemment à la tâche afin que le 29 nous ayons le plaisir d'arborer, comme dans Drummond-Arthabaska, le 3 novembre dernier, le drapeau sans tache de nos convictions politiques.

"Le gouvernement s'est enfin décidé à nous donner une élection dans ce comté. Il a choisi son genre et fixé lui-même les délais. Nous ne pourrions pas lui reprocher d'avoir été trop généreux. Peut-être a-t-il pensé nous prendre par surprise : qu'il se détrompe, car nous sommes prêts à la lutte et à convaincre l'électeur du comté que le gouvernement Gouin ne mérite pas la confiance publique.

"Vous voyez aujourd'hui devant vous des représentants officiels de l'opposition de la législature. Qui sommes nous ? Vous avez le droit de le savoir, et nous avons le devoir de vous dire, car nous sommes nos idées et nos principes, le but que nous poursuivons et la fin que nous voudrions atteindre.

"Qui nous sommes ? L'opposition actuelle se compose d'hommes de bonne volonté dont le cœur brûle du plus pur patriotisme, et dont toute l'ambition est de procurer au peuple une existence paisible et prospère, d'hommes recrutés parmi toutes les dénominations politiques, qui veulent le bien du pays, avant celui du parti. Nous n'avons pas dans nos rangs des gens dont toute l'ambition est de devenir plus tard possesseurs d'un rond de cuir quelconque. Nous avons un idéal et un programme communs, et c'est pour le triomphe de ce programme, de cet idéal, que nous venons devant le peuple.

Voici quelques-uns des points sur lesquels nous entendons attirer l'attention de l'électeur de ce comté.

Nous voulons, à Québec, une administration honnête, saine et progressive, nous voulons que la Province se développe et grandisse afin qu'elle conserve son rang dans le concert des provinces. Nous voulons que ceux qui détiennent le pouvoir s'en servent dans l'intérêt public et non pour s'enrichir. Comme moyens d'arriver à la réalisation de cet idéal, nous croyons que ministres comme députés devraient être inaccessibles aux charges dont peut disposer un gouvernement aussi longtemps qu'ils restent ministres ou députés. Il importe que les députés soient libres de voter selon les dictates de leurs consciences et l'on n'arrivera à ce résultat que lorsque l'on cessera de faire mirer à leurs yeux, pour capter leur vote, une position quelconque de juge, ou autre.

Nous estimons que les contrats et les octrois publics devraient être donnés sans égard aux convictions politiques de ceux qui les obtiennent. Nous estimons que le gouvernement doit s'efforcer de coloniser nos terres publiques et d'assurer aux enfants du sol un accès plus facile à ces terres. Nous voulons un système de colonisation plus pratique, plus rationnel et plus efficace que celui que l'on suit aujourd'hui. Vous êtes intéressés à ce que la population de la province s'accroisse autant que possible. C'est en colonisant généralement que l'on y parviendra.

Nous estimons que le gouvernement devrait stimuler davantage le zèle de nos cultivateurs en encourageant mieux qu'il ne le fait, la culture améliorée, l'élevage des races choisies, l'industrie laitière et la culture de certains produits spéciaux, tel que le tabac.

Nous estimons que la loi des chemins devrait être changée de manière à permettre aux municipalités d'améliorer leurs chemins dans des conditions plus à leur portée que celles qui existent actuellement.

Nous estimons qu'il faudrait protéger davantage notre classe agricole contre l'exploitation dont elle est journellement l'objet de la part de ceux qui parcourent nos campagnes pour solliciter des contrats de toutes sortes, contrats d'assurance mutuelle, contrats pour achat d'instruments agricoles ou arbres fruitiers, etc.

Voilà des années et des années que ce mal existe et le gouvernement n'a pas encore songé à introduire dans les lois des dispositions tendant à protéger davantage les gens de bonne loi contre les exploitateurs.

Nous estimons que l'ouvrier devrait être mieux protégé contre les accidents du travail, accidents dont il est malheureusement trop souvent la victime. Il y a deux ans le gouvernement a fait passer une loi, contre laquelle nous avons voté, loi en vertu de laquelle une certaine indemnité et pas plus est accordée aux familles de l'ouvrier victime d'un accident. C'est d'une injustice criante. Auparavant sous l'ancienne loi, un ouvrier avait le droit, en cas d'accident, à une indemnité proportionnée à la perte qu'il faisait. Or on a fait passer une loi qui limite à deux mille dollars (\$2,000) le montant que l'ouvrier ou sa famille peut obtenir dans les cas d'accident. Cette loi ne tient pas compte de l'âge de l'ouvrier. C'est ainsi qu'un homme de 60 ans recevra la même indemnité qu'un autre de 25 ou 30 ans. L'ouvrier, en vertu de cette loi, n'a pas le droit de poursuivre la compagnie qui l'emploie, sans avoir une permission formelle d'un juge de la cour supérieure. Et je connais certains cas où cette demande a été refusée. S'il y a pourtant un principe cher que l'on doit tenir à conserver dans un libre pays, c'est le libre accès aux tribunaux. On a refusé ce droit aux ouvriers.

Il n'y a pas dans le cadre de mon discours d'aujourd'hui de détailler plus au long cette loi néfaste que nous avons combattue autant que nous l'avons pu.

L'enseignement technique et commercial, qui, dans un pays qui veut encourager particulièrement, devrait être donné suivant notre système général d'écoles séparées. Cet enseignement ne devrait pas être centralisé, mais au contraire mis à la portée de toutes les petites villes et des divers centres ruraux.

Nous estimons que le gouvernement devrait employer toute son énergie à conserver nos richesses naturelles au lieu de les laisser dilapider et qu'il ne devrait en disposer qu'en tenant compte des besoins du présent et de l'avenir à la fois.

Nous croyons que l'autonomie des municipalités devrait être sauvegardée et respectée dans les chartes que le gouvernement accorde chaque année aux grandes compagnies d'utilité publique. Le gouvernement actuel a jugé à propos de dépouiller les municipalités de leurs chemins au profit de certains spéculateurs.

Nous croyons que les lois actuelles relatives à la propriété, aux successions et à la procédure devraient être modifiées afin de prévenir ces nombreux bills privés qui, chaque année, occupent les députés à la Chambre pendant la plus grande partie de la session. Il faut les amender ou les modifier suivant les besoins de notre époque.

Quand il y a tant de choses à faire (et l'énumération en est bien incomplète), qu'est ce que fait le gouvernement ? Trop souvent, ministres ou députés ne soupirent qu'après le moment où ils seront casés dans quelque bon fauteuil ? Nos ministres vont, viennent, se balladent, et s'occupent de tout, surtout de leurs petits intérêts, mais fort peu de celui du public. Sitôt leurs petites affaires bien réglées, vous apprenez que M. un tel ou M. un tel vient d'entrer dans un gros fromage. Vous les voyez disparaître leur tâche à peine commencée, ce qui nous laisse à penser que c'était l'intérêt particulier qu'ils poursuivaient sur la scène politique.

M. Tellier fait ici une longue nomenclature de "détails" parlementaires qui ont été "placés" dans la dernière décennie.

Puis l'orateur reprend : "Quand nous demandons compte au gouvernement de son administration, il nous répond qu'il perçoit beaucoup d'argent et qu'il en dépense beaucoup. Pour lui le mérite d'un administrateur se mesure à la quantité d'argent qu'il perçoit et qu'il dépense. C'est vrai, il perçoit beaucoup d'argent, mais à quel prix ! Il a tellement augmenté les taxes qu'aujourd'hui le gouvernement perçoit en taxes \$1,803,000, là où les conservateurs qu'ils appelaient les "taxeux" n'en percevaient que \$483,000.

Non seulement le gouvernement a taxé, et surtaxé, mais il est allé jusqu'à dépouiller les gens. Ainsi, il

s'est approprié, de sa propre autorité, les pouvoirs d'eau bordant des propriétés concédées depuis des centaines d'années, pouvoirs d'eau qui avaient toujours été considérés comme propriété privée. Il s'est aussi approprié les carrières de pierre qui se trouvaient sur des propriétés privées. Un M. Labelle a été obligé d'acheter \$4.00 l'arpent son propre terrain, parce qu'il recevait des carrières qui avaient toujours été reconnues comme sa propriété à lui. Ce n'est pas tout, nous avons vu le gouvernement, réclamer, au grand étonnement de nos tribunaux qui l'ont convaincu du contraire, le droit de propriété sur l'eau liquide ou solide des rivières, comme si l'air et l'eau pouvaient être propriété individuelle.

Le gouvernement a dépensé des sommes folles pour élever des monuments hors de proportion avec leur destination, telles la prison de Mont-Réal qui va coûter 2 millions, et les grandes bâtisses destinées aux Ecoles Techniques et aux écoles des Hautes Etudes. Non seulement il a été extravagant, mais il a été aussi un gaspilleur. Que penser des actes d'administration que je vais simplement vous exposer ?

En mai 1908, le gouvernement a fait passer une loi l'autorisant à former une commission pour la refonte du code municipal. Le mois suivant, M. Gauthier, L. J., candidat du gouvernement dans l'Assomption était défait. Il fallait bien faire quelque chose pour ce monsieur. Alors sous le couvert de la loi passée en mai, autorisant la nomination de "Commissaires de la refonte du code municipal," on chargea M. Gauthier de faire des études préliminaires à la refonte du code municipal, et cela en le payant \$2000 par année. Ceci est non seulement un abus, un scandale, mais un détournement de fonds, pour l'excellente raison que la loi telle que votée ne permettait pas au gouvernement de prendre deux mille piastres par année pour permettre à un homme de compléter ses études, afin qu'il puisse devenir commissaire de la refonte du code municipal. Moi, quand j'ai étudié le code municipal, j'étais le fils d'un brave cultivateur et c'est mon père qui a payé pour mes études. M. Gauthier a été évidemment plus chanceux. Vous le verrez probablement ici pendant cette lutte. Il est payé deux mille piastres par année, et cependant il trouve encore le temps de se mêler de politique. Et c'est ce qu'on fait de l'argent du peuple.

Pour tromper le public le gouvernement tient des comptes publics faux. J'accuse le gouvernement de tenir de faux comptes publics, de ne pas y donner dans ses états financiers annuels un état du passif et de l'actif de la province. Le tableau de la dette de la province est faux en autant qu'il ne contient que les sommes de ce que nous devons par emprunt. Au comité des comptes publics on nous a refusé de prendre connaissance de la manière dont se percevait l'argent de la province.

Pendant que nos ministres négligent ici les intérêts de la province, ils trouvent le temps de s'occuper de ce qui ne les regarde pas. C'est ainsi qu'un mois de décembre dernier, MM. Gouin et Taschereau sont allés à Toronto déclarer en votre nom, comme en mon nom, que nous de la province de Québec, nous étions prêts à accepter aveuglément une marine de guerre. Je dis que le meilleur moyen de faire respecter nos droits dans notre province n'est de nous occuper de nos propres affaires. Messieurs Gouin et Taschereau n'avaient pas le droit de faire ces déclarations ou de les approuver, puisqu'à ce moment là même le parlement n'était pas encore saisi du projet de loi navale.

L'incompétence et l'incurie de nos ministres, ont été cause de véritables désastres financiers dans notre province. (Ici M. Tellier rappelle l'histoire des compagnies d'assurance mutuelle dont le recouvrement prématuré des billets de départs donnés par les cultivateurs, a été poursuivi jusque devant les cours de justice.) A plusieurs reprises nous avons averti le gouvernement de ce qui se passait, mais il n'en a eu cure, voulant protéger probablement quelques députés ou amis, directeurs de ces compagnies d'assurance.

Nous combattons le gouvernement sur toutes ces questions et beaucoup d'autres que nous aurons l'occasion de vous exposer au cours de la lutte. Nous vous ferons le procès complet du gouvernement Gouin et vous pourrez juger si son candidat mérite la faveur qu'il sollicite de vous tous.

Il est temps de mettre fin à ce régime néfaste. Nous comptons pour cela sur votre appui inlassable, pour faire élire un homme qui saura rester debout et faire son devoir au parlement. Vous venez de vous choisir un honnête homme pour candidat nous voulons vous aider à l'élire, par des moyens honnêtes, et c'est une politique honnête qu'il ira réclamer et défendre au parlement, dans les rangs de l'opposition.

Le chef de l'Opposition fut longuement applaudi.

Dimanche soir le 18, chaque comité a tenu une séance privée à laquelle ont pris la parole ceux qui vont soutenir les candidats durant la campagne.

Au comité Hébert, MM. Tellier, Jean Prévost, Plante, député de

QUI VEUT VOYAGER LOIN MENAGE SA MONTURE

Et qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen.

LES PILULES ROUGES

EN FOURNISSENT LE MOYEN AUX FEMMES.

Comme preuves deux guérisons.

Nos bons vieux aïeux parlaient souvent par proverbes.

C'était un façon populaire d'exprimer, en peu de mots bien choisis, quelques pensées profondes et des opinions imprégnées de saine et vigoureuse philosophie.

Le proverbe, facile à retenir, se transmettait ainsi de père en fils et de village en village, pour constituer la sagesse des petites gens, et dans les siècles où les livres ne se trouvaient que dans les monastères, parce que l'imprimerie n'était pas encore connue, le proverbe suppléait à ce manque de lecture et fournissait à l'intelligence assez de solides notions pour la tenir en éveil et la faire réfléchir.

Or, de tous ces proverbes qui nous viennent ainsi du passé, l'un des plus sages et des plus savants est encore celui que nous avons mis en tête de cet article: Qui veut voyager loin doit ménager son cheval ou sa monture.

Parce que autrement, et si, par fanfaronnade, le cavalier fatigue, éreinte ou surmène sa bête durant les premières heures, il court le risque de rester en route et de s'en revenir à pied.

Appliquons maintenant ce proverbe à l'organisme humain et nous dirons: Qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen. Et ce moyen consiste exactement à ménager sa monture. C'est-à-dire que, pour vivre vieux et vivre bien, il faut, non pas seulement connaître ses forces pour ne jamais entreprendre rien qui soit au-dessus d'elles, mais encore et surtout ne rien négliger pour maintenir son organisme en bonne condition. Ce qui n'est aujourd'hui qu'un bobo peut devenir une plaie cancéreuse, si nous laissons le bobo s'envenimer. Et au point de vue des piastres et de la sécurité, il coûte moins cher et c'est moins risqué de guérir un bobo que de combattre une plaie cancéreuse.

Mais, de tous les organismes, il n'en est aucun qui soit plus délicat, plus sensible et plus impressionnable que l'organisme de la femme. Le moindre incident se complique à n'en plus finir dès qu'on y met de la négligence, et tel malaise qui pourrait, au commencement, se guérir en quelques jours, devient, si on laisse faire, une maladie qui mène au tombeau.

De là l'extrême importance d'avoir constamment sous la main un remède qui soit facile à prendre et qui soit efficace.

Et c'est pour ce motif que la femme, la jeune fille qui veut voyager loin, c'est-à-dire grandir en force et en santé et s'acquitter pleinement de ses fonctions domestiques et sociales, doit prévoir les accidents de la route pour en éviter les complications meurtrières.

A ce compte, cette femme ou cette jeune fille n'a pas de guide plus sûr que ses propres compagnes dont nous publions les lettres et les photographies. Car ces personnes ont éprouvé les maux ou en ont évités les maux qu'elles ont été guéries par les Pilules Rouges et qu'elles ont la sincérité de proclamer leur reconnaissance, il est évident que ces témoignages doivent constituer la meilleure des recommandations et indiquer à toutes les femmes malades ce qu'elles doivent faire pour MENAGER LEUR MONTURE, pour recouvrer les forces et la vigueur perdues et redevenir de robustes et joyeuses ménagères ou des jeunes filles en pleine santé.

Si vous, femmes malades, ne pouvez aller vous-mêmes consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, écrivez donc, et écrivez aujourd'hui plutôt que demain, car demain, ce sera peut-être trop tard. Ces consultations, du reste, ne coûtent pas un sou.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la collique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.



Mme. Ed. Sasville, Malone, N. Y.

"J'ai souffert pendant plusieurs mois de faiblesse générale et d'épuisement nerveux, le tout accompagné de maux de tête si fréquents et si violents que j'en étais découragée. C'est sur ces entrefaites que j'entendis parler des Pilules Rouges. J'en pris pendant quelques mois et, grâce à ce bienfaisant tonique, je suis guérie. Mes forces me sont revenues avec la santé que j'avais auparavant. En un mot, je suis complètement remise; mes maux de tête d'autrefois ne reviennent plus et c'est en présence d'un résultat si sensible et si encourageant que je suis heureuse d'en faire part à tous ceux et celles qui viennent me voir."

Dame ALMA LEFEBVRE, Viauville, Qué.

"Pendant toute ma jeunesse j'ai souffert beaucoup périodiquement, et chaque année semblait augmenter le mal. Après mon mariage, j'étais forcée de prendre le lit souvent pendant plusieurs jours, et je me relevais toujours de plus en plus faible. Pour refaire mes forces, j'eus recours aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'avais déjà employées avec le plus grand succès dans mon jeune âge. Cette fois encore mes douleurs furent calmées et je me sentis plus vigoureuse. Je trouve que ce remède n'a pas son égal et j'aime à l'employer de temps en temps pour me soutenir."

Dame ED. SASVILLE, 35 South Pearl, Malone, N.Y.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Beauchamp, Cousineau, Tancard, Marsil et Cartier, avocat à St Jean, prennent la parole.

An comité Robert une discussion s'engage avec MM. Brosseau, Poulin et Trudeau, qui veulent se présenter comme députés; les deux premiers consentent à se retirer, mais M. Trudeau déclare qu'il restera candidat. MM. Davlin, Caron, J. Décarie et J. Demers, député au fédéral, parlent ensuite.

Les réunions contradictoires commencent le lundi à St Valentin pour se poursuivre les jours suivants à St Luc, Ste Blaise, St Paul de l'Isle aux Noix.

Sir Lomer Gouin est venu parler jeudi soir à St Jean.

MM. Hébert et Robert sont accompagnés des orateurs que nous avons nommés plus haut, M. Trudeau, plus modeste, est seul.

Quoique St Jean soit un comté ministériel, les assemblées contradictoires ont eu lieu jusqu'à présent ont produit en faveur des oppositionnistes le meilleur des résultats.

On a été surpris de voir la population de plusieurs municipalités que l'on savait nettement hostiles faire un accueil chaleureux et sympathique à M. Hébert et à ses amis.

Saint Jean nous réserverait-il la même surprise que Drummond-Arthabaska ?

PROFESSEUR DE PIANO ET D'HARMONIE

S'adresser à M. L. H. TANGUAY Hotel Yamaska, Chambre 19, St Hyacinthe.

LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD

OGILVIE

A remporté les honneurs de la Table Royale.



Elle a conquis, de longue date, les suffrages de la ménagère Canadienne.

Elle se transforme—avec un égal succès—en un pain riche, savoureux, au goût d'amande, ou en pâtisseries légères d'un saveur exquise.

Elle répond à tous les besoins du ménage, parce-

qu'elle combine deux types de Farine en un seul—progrès décisif accompli dans les méthodes de fabrication.

Par le choix du blé qui entre dans sa composition—le plus beau blé du Canada.—

Par sa richesse en gluten, fibrine, albumine, caséine, amidon, dextrine et cellulose, en phosphates de potasse, de magnésium et de chaux—principes essentiels à la formation, au développement, à l'entretien de l'organisme humain.

La FARINE ROYAL HOUSEHOLD

n'a pas son égale, ni au Canada, ni ailleurs, comme pureté, comme qualité, comme uniformité de composition: ce sont là quelques-unes des raisons qui lui ont valu les plus hautes et les plus flatteuses appréciations et la confiance générale du public.

EN VENTE PARTOUT The Ogilvie Flour Mills Company, Limited. MONTREAL et WINNIPEG



NOTES LOCALES

EVÈCHE DE SAINT HYACINTHE, le 19 décembre 1910.

M. l'abbé Napoléon Houle, aumônier de la Maison de Lorette, décédé ce matin, était membre de la Société d'une Messe.—Section provinciale.

A. M. DAoust.

—La première communion aura lieu demain jour de Noël, au convent de la Présentation, durant la messe de minuit.

Elle aura aussi lieu à la Cathédrale et au convent de Lorette dans le courant de la semaine.

A VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charretier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre. j. n. o.

—Les listes électorales du comté de Saint-Hyacinthe ont été transmises, cette semaine, au greffier de la Couronne en chancellerie, à Ottawa. Les électeurs sont au nombre de 5 502 répartis comme suit : Ville Saint-Hyacinthe, 2,241 ; paroisse Saint-Hyacinthe, 141 ; paroisse St-Hyacinthe le Confesseur, 169 ; village Saint-Joseph, 117 ; village La Providence, 203 ; village Saint-Denis, 192 ; paroisses : Saint-Denis, 305 ; Saint-Damase, 351 ; La Présentation, 319 ; Saint-Thomas d'Aquin, 237 ; Saint-Jude, 332 ; Sainte-Madeleine, 268 ; Saint-Barnabé, 244 ; Saint-Charles, 251 ; Saint-Bernard, 132.

Ces chiffres accusent une augmentation de 122 électeurs, sur l'année dernière. La plus forte augmentation se fait sentir dans la ville de Saint-Hyacinthe où elle est de 112. Il y a de petits changements, dans les diverses paroisses du comté, toutefois, nous remarquons que la paroisse de Saint-Denis est demeurée stationnaire avec 305 électeurs.

—Mademoiselle Evangéline Girardot est chez son frère Monsieur Ernest Girardot depuis quelques jours.

—ON DEMANDE une jeune fille d'expérience au magasin de j. n. o. BROUSSEAU & FILS.

A LOUER pour n'importe quel genre de commerce : deux beaux magasins situés No 254 rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à E. Reeves, marchand de chaussures.

—On nous annonce le mariage de Mlle Léontine Bernard, de St-Hyacinthe, avec M. Anatole Brais, voyageur de commerce de la même ville. La bénédiction nuptiale sera donnée le sept janvier prochain à l'Eglise cathédrale.

—À LOUER DEUX BEAUX MAGASINS—Deux situés aux Nos 244 et 252 de la rue Cascades, mesurant 18 pieds de largeur sur 60 de profondeur, l'un d'eux étant occupé en ce moment sera livré sur demande.

Le troisième situé au No 254 de la même rue contenant un stock de chaussures de \$10 à \$15,000, l'acquéreur du stock pourra louer le magasin à son gré.

Ces trois magasins ont grandes caves et hangars. Pour informations s'adresser à M. E. REEVES, marchand.

—A leur dernière assemblée les Voyageurs de Commerce du district de St-Hyacinthe ont procédé à l'élection de leurs officiers et directeurs avec le résultat suivant :

Président : Ed. Duckett ; Vice-président : Aug. Brodeur ; Trésorier : A. S. Poirier ; Secrétaire : L. St Germain ; Directeurs : H. Dussault, T. Halley, J. A. Laporte, P. Lassonde, J. P. I. Gagnon, S. Cassavant, E. E. Morel, Alf. Hamel, P. Paquette.

Il fut unanimement résolu de donner comme par les années passées un banquet, lequel aura lieu, jeudi soir le 5 janvier prochain à l'hôtel Ottawa.

Les saisisaient cette occasion pour célébrer leurs noces de bois et aussi le triomphe du cercle et de la ville entière de St-Hyacinthe par la victoire éclatante remportée par l'un des leurs dans une lutte mémorable

où leur président M. Ed. Duckett, fut élu à la vice-présidence de la Dom. Comm. Trav. Ass., avec la plus forte majorité enregistrée depuis la fondation de cette importante association. Victoire d'autant plus grande que le titulaire actuel est le premier qui ait réussi à se faire élire à cette haute charge en dehors de la cité de Montréal. Aussi ils invitent le public à venir se joindre à eux le 5 janvier au soir pour célébrer cet événement.

—Mademoiselle M. B. Choquette a déjà ouvert depuis quelques jours un magasin où les parents trouveront de quoi faire la joie de tous les bambins qui attendent avec impatience les étreintes de la Noël et du Jour de l'An.

Il trouveront dans ce magasin un assortiment complet de bonbons de toutes sortes, en bonbonnière ou à la livre ; les chocolats de toutes les bonnes marques occuperont une place spéciale dans ce département, ainsi que les fruits que l'on trouve dans cette saison, oranges, etc.

Mademoiselle Choquette a aussi un excellent assortiment de jouets d'enfants, de porcelaines de fantaisie, de poupées et de cartes spéciales pour Noël et le Jour de l'An et de cartes postales illustrées.

En conséquence que l'on n'oublie pas le numéro de ce nouveau magasin : 228 rue Girouard (ancien magasin de MM. Rymond et Frère, à côté du convent des Dominicains).

—Comme les années dernières les membres de la Société Philharmonique se proposent de courir la "Guignolée." Ils seront aidés cette année dans cette œuvre charitable par le club de raquetteurs "l'Infatigable." Les noms des personnes à secourir nous seront fournis par Messieurs les Curés de la Ville et de la Paroisse, les membres de Saint-Vincent de Paul et le Chef de Police.

Toute personne qui aurait quelques nécessités à faire secourir vaudra bien les faire recommander par les personnes plus haut nommées, le Comité de la Guignolée n'inscrira sur la liste des bénéficiaires aucun nom qui ne sera pas recommandé par une des autorités précédemment indiquées.

Nous comptons sur la marque de confiance plusieurs fois renouvelée des citoyens de Saint-Hyacinthe en faveur de l'organisation de la Guignolée pour faire de cette œuvre un succès encore plus grand que les années passées.

Le livre de piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or* ; ouvrage honoré de plusieurs Brèves de Sa Sainteté. Nouvelle édition illustrée de 918 pages.

Œuvre d'art originale de Paul Avril, gravure de Panemaker. Le volume relié façon maroquin, tranche dorée, dentelle or, gardes chromo, dans un élégant étui, franco par poste recommandé : 2 dollars.

Splendide et utile cadeau pour toute jeune fille. Adresser "money order", billets de banques à Aubanel Frères, Imprimeurs de N. S. P. le Pape, à Avignon (France).—Expédition par le retour du courrier.

—Nous apprenons avec plaisir la réorganisation du club de raquette Zou-Zou, à St-Hyacinthe. Ce club compte au nombre de ses membres quelques uns des militaires les plus actifs du 84e régiment, ainsi qu'un bon nombre de membres du corps des Zouaves de notre ville.

Voici le nom des officiers pour l'année 1910-11 : Président : Téléphore St Cyr. Capitaine : Lt. Henri Lalumière. Lieutenant : Donat Bibeau. Directeurs : J. E. Robitaille et Eng. St Cyr. Secrétaire : Albany Blanchard.

—Nos lecteurs se rappellent sans doute cette prétendue tentative de meurtre qui avait eu lieu à St-Océaire sur la personne d'un nommé Arthur Gosselin par le nommé Adélaïde Mailloux.

Ils se rappellent aussi que Mailloux avait été condamné à subir son procès devant la cour criminelle à St-Hyacinthe.

Mailloux est sorti de prison sur le cautionnement de son père, en attendant le terme de la cour. Le cautionnement, pour une raison ou pour une autre, vient de livrer l'accusé aux autorités de la justice de ce district.

—M. Alfred Francoeur, de Sorel, vient d'être nommé assistant-collecteur du revenu de l'Intérieur pour le district de Saint-Hyacinthe, avec quartiers généraux à Sorel.

—M. Edmond Duckett, de St-Hyacinthe, a été élu vice-président de l'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion pour l'année 1911.

Chronique Paroissiale

Semaine du 16 au 23 Dec.

NAISSANCES

J. Ernest Lemay, né le 16, fils de Omar Lemay, cultivateur, et d'Albina Lagassé.—M. Henriette Palmé na Beaugard, née le 16, fille de Augustin Beaugard, corroyeur, et de Laura Hamel.—M. Louise Dolores Jarry, née le 16, fille d'Albert Jarry et de M. L. Délima Chassé.—M. B. Yvonne Graziella Malo, née le 17, fille de feu Adélaïde Malo et d'Elia Provengal.—M. Malvina Rachel Carrières, née le 17, fille de Wilfrid Carrières, journalier, et de Louise Emma Beaugard.—J. Arthur Ernest Fontaine, né le 18, fils de Ernest Fontaine, journalier, et de Clémentine Lambert.—J. G. Robert Origène Brault, né le 21, fils de Willy Brault, plombier, et de Julie Therrien.

DÉCÈS

O. Adrien Lachance, fils de J. Honorius Lachance, menuisier, et de Clarinda Frenière, décédé le 16 à l'âge de 7 mois.—M. Lilliane Paquet, fille de Albert Paquet, commis voyageur, et de Bella Gervais, décédée le 17 à l'âge de 3 mois.—M. Eugénie Chapdelaine, en religion sœur Marie Clara, des Sœurs de la Présentation, décédée à l'âge de 64 ans, dans sa 44ème année de vie religieuse.—Exilda Langelier, veuve de François-Xavier Blanchet, décédée le 17 à St-Jacques de Montréal à l'âge de 63 ans.—Marie Dupré, fille de Charles Dupré et de feu Joseph Lachance, de St-Barnabé, décédée le 20 à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 87 ans.—Georgiana Reina Lavallée, fille de John Lavallée, charretier, et d'Adelina Bélanger, décédée le 21 à l'âge de 2 mois.—Jeanne d'Arc Brodeur, fille de Wilfrid Brodeur et d'Albina Langelier, décédée le 21 à l'âge de 6 mois.

GRATIS

JOLI CALENDRIER 1911 Offert par les fabricants de la fameuse Fleur Préparée XXX de BRODIE. Envoyez votre adresse à BRODIE & HARVEY, - 14 rue Bleury - MONTREAL, P. Q.

DES ENVIRONS

COLLÈGE ST-AIMÉ COMTÉ RICHELIEU, P. Q.

Don Généreux

M. l'abbé Jos. Bourgeois, curé de l'église St-J.-Baptiste de Centreville, U. S., vient de faire cadeau au collège de St-Aimé d'un magnifique orgue à clavier transpositeur. L'instrument sort des ateliers de M. L. P. Pratte, de Montréal.

La maîtrise du collège en fera l'inauguration à Noël. Un chœur de 60 voix exécutera un fort joli programme musical pour cette circonstance. Il y aura première communion pour les petits enfants à la messe de minuit.

Nouvelles générales

Ottawa, 17.—De l'avis du département à Ottawa, le commerce du Canada pour la présente année fiscale promet de se rendre jusqu'à 800 millions de piastres. Pendant les 7 premiers mois il a augmenté d'environ 10 millions par mois, si on le compare à celui des époques correspondantes de l'année dernière.

Ottawa, 18.—Les commentaires sur le rapport de M. Dickenson, secrétaire d'Etat à la guerre vont grand train. M. Dickenson a, dans ce document, particulièrement traité de la faiblesse de la défense du pays dans le cas où une guerre éclaterait. Cela a provoqué une douloureuse surprise.

—Et général les fermiers de l'Ouest venus en délégation auprès de Sir Wilfrid Laurier, ne sont pas satisfaits de la réponse qui leur a été faite par le Premier Ministre. Ils s'attendaient à quelque chose de plus précis, surtout après les déclarations qu'il leur avait faites dans sa tournée, les invitant à revenir à Ottawa pour lui exposer leurs vues plus en détail.

Toronto, 19.—A la onzième convention annuelle de la fédération canadienne des sionistes juifs, qui s'ouvrira en cette ville le 23 décembre, les délégués demanderont qu'un de leurs coreligionnaires soit nommé sénateur.

Ottawa, 19.—Mgr Stagni, le nouveau représentant du Vatican au Canada, est attendu à Ottawa les premiers jours de janvier. Le clergé d'ici lui prépare une brillante réception.

Montréal, 20.—C'est le 1er janvier que la Loi Lavergne qui oblige toutes les compagnies d'utilité publique à publier leurs documents dans les deux langues, entrera en vigueur. Plusieurs compagnies ont déclaré qu'elles refusaient de se soumettre à la loi.

Ottawa, 22.—Du 7 au 12 novembre dernier plus de mille candidates se sont présentées aux examens du service civil qui ont eu lieu dans les principales villes du Canada. Sur ce nombre 475 environ, ont été admis.



Les Poteaux de Clôtures en Béton Comme Ceux-ci

sont élégants, forts, permanents. Le béton, dans plusieurs localités, est meilleur marché que le bois pour faire des poteaux de clôtures et plus durables que la pierre, la brique ou le fer. Notre livre,

"L'utilité du ciment pour le Cultivateur" est envoyé GRATIS.

Il dit comment faire, non seulement des poteaux de clôtures, mais aussi des trottoirs, courbes, blocs pour chevaux, fondations de granges, solages pour mettre la nourriture des animaux, margelles de puits, auge, silos, batardeaux et plusieurs autres utilisations de formes, où la propriété, la force et la durée sont requises. Plusieurs de ces choses sont simples et peu coûteuses à faire, et peuvent être construites dans

Vous pouvez m'envoyer un exemplaire de votre livre "L'utilité du ciment pour le cultivateur." Nom Adresse

CANADA CEMENT CO., Limited

51-60, Edifice de la Banque Nationale

MONTREAL



Québec, 22.—L'enseignement du français dans les académies anglaises de la province de Québec, va prendre un nouvel essor, si nous en jugeons par la députation du comité protestant du conseil de l'Instruction publique qui a eu hier, une entrevue à ce sujet, avec le premier ministre de la province.

Montréal, 23.—M. E. J. Chamberlin, vice-président et gérant général du Grand Tronc Pacifique, a déclaré que tout le réseau serait terminé en 1913. Sur la ligne à l'Est d'Edmonton, plus de six mille hommes travaillent actuellement.

Ottawa, 23.—Durant les huit derniers mois, les importations du Canada ont été de \$304,318,375 et les exportations de \$193,659,731.

d'Hudson. Il paraît que les ingénieurs ont sondé à une profondeur de 210 pieds sans pouvoir trouver le fond où reposer les fondations.

Toronto, 20.—La Banque Farmer's, qui a son bureau chef ici et trente succursales dans la province d'Ontario, vient de fermer ses portes. Elle avait environ \$1,000,000 de dépôts.

Matane, 21.—Le chemin de fer de Matane sera inauguré le 29. Un grand nombre de visiteurs sont attendus ici ce jour-là.

Montréal, 21.—Une découverte macabre a été faite ce matin aux entrepôts de la "Canada Cold Storage Co. Ltd., rue William, par un commis nommé Brennan. Le cadavre d'un sexagenaire a été trouvé dans un quart qui était supposé contenir des volailles abattues. La police d'Ontario a découvert que le corps était celui d'un ancien concierge de l'Eglise presbytérienne de Jarvis, dont la sépulture a été violée. John Sorley, ancien étudiant en médecine, a été arrêté.

Montréal, 23.—Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, a pu quitter l'Hôtel Dieu de Montréal, à peu près complètement remis de la grave indisposition dont il souffrait depuis quelque temps.

—Quatre cents juifs se sont faits naturaliser à Montréal et ont été inscrits sur la liste de votation, c'est un record. Quinze mille représentants de races diverses sont devenus cette année sujets britanniques. Les juifs sont le plus grand nombre.

—Le Pacifique Canadien doit adjoindre cette semaine même, les travaux de construction de deux étages supplémentaires qu'on ajoutera à l'aile nouvelle de la gare Viger à Montréal. De nouvelles équipes de travailleurs seront mis à l'œuvre et l'on commencera immédiatement les travaux.

Strathmore, 23.—La ferme expérimentale du Pacifique Canadien à Strathmore, vient de recevoir une consignment de vaches laitières. On conserve dans cette ferme une moyenne de deux cents vaches laitières pour l'usage des colons nouveaux de l'Alberta. Il y aura, avant dix ans, 8 fermes modèles dans le district drainé de l'Alberta.

Etats-Unis

New York, 19.—Huit personnes ont été tuées et au-delà de cent blessées à la suite de l'explosion de l'usine électrique du New York Central et du New-Haven and Hartford, angle de la 50e rue et de l'avenue Lexington.

Washington, 19.—Le député O. Clark a annoncé qu'il serait candidat au poste de président du prochain Congrès Américain.

Chicago, 21.—John D. Rockefeller vient de donner dix millions à l'université de Chicago. Ce dernier don porte à \$35,000,000 le total des sommes données par Rockefeller à cette université.

Philadelphie, 22.—Dans un incendie qui a détruit en partie la tannerie Freeland et Cie, 23 personnes ont été tuées et une vingtaine ensevelies, à la suite d'un effondrement. Douze blessés ont été transportés dans un hôpital.

New York, 23.—A l'exposition des travaux de drainage et de fertilisation des fermes à New York, en novembre prochain, le Pacifique Canadien donnera une bourse de dix mille piastres en or au cultivateur qui présentera les deux plus beaux sacs de blé rouge dur. Le concours est ouvert à toute l'Amérique Septentrionale.

Vieux Pays

Londres, 17.—Le London Economist

accuse les armateurs anglais de créer des fantômes de guerre à leur profit. Ce sont, sans doute, ces fantômes qui ont tourné la tête à une catégorie d'hommes politiques au Canada.

Berlin, 18.—Les ministres de la guerre et de la marine ont décidé d'introduire des avions dans les services de l'armée. On choisira dans les différents corps des officiers qui suivront le cours de pilotes aériens.

Londres, 18.—Dans une lutte entre la police et des voleurs, trois policiers ont été tués à coups de révolvers dans les rues mêmes de la ville.

White Haven, Angleterre, 19.—Vingt personnes ont été enterrées vivantes à la suite de l'écroulement d'un mur de soutènement.

Pekin, 19.—L'hiver aggrave les misères causées par la famine dans certains districts de la Chine. On rapporte que plus d'un million d'enfants, des filles pour la plupart, ont été vendus par leurs parents.

Port Limon, Costa Rica, 19.—Une petite île située au centre de l'océan Pacifique, près San Salvador, a disparu sous les eaux à la suite d'un tremblement de terre. Environ 70 familles ont été englouties avec elle.

Paris, 20.—Le gouvernement a maintenu sa position contre les attaques des socialistes dirigées par M. Jaurès, qui demandent la réintégration de tous les employés de chemin de fer qui ont été renvoyés durant la dernière grève.

Berlin, 21.—Vingt officiers de l'armée allemande commandés par un major, ont été désignés pour se rendre au Brésil où ils donneront des instructions de stratégie militaire à l'armée brésilienne.

Londres, 22.—Il y a trente ans que l'Angleterre n'a eu de pluies aussi dévastatrices que celles qui s'abattent actuellement sur tout le pays. C'est un véritable déluge depuis le 1er décembre. Les fermiers ont éprouvé des pertes énormes.

Paris, 22.—M. Jean Lionnet, l'un des Français les plus sympathiques au Canada, fondateur de la "Canadienne", société de rapprochement entre la France et le Canada, vient de mourir à Nice après une longue maladie.

Bolton, Angleterre, 23.—Plus de trois cents mineurs ont péri dans une mine à la suite d'une explosion de grisou, près de Bolton.

Advertisement for Magic Soda, featuring a bottle illustration and the text 'FABRIQUE AU CANADA MAGIC SODA OU SALERATUS C'EST LE MEILLEUR E. W. GILLET CO. LTD. Toronto, Ont.'

Chronique de la semaine

Canada

Québec, 17.—Le Conseil municipal a refusé hier de diminuer le nombre de ses membres.

Doaktown, N. B., 17.—On nous apprend la découverte par M. Samuel Freeze, d'un riche gisement de wolframite dans les sables de la rivière Miramichi. Le wolframite, métal très rare, est un composé de tungstate et de quartz, dont on se sert pour la fabrication de l'acier.

Montréal, 18.—Pour la troisième fois, à la suite d'irrégularités dans les procédures préliminaires, M. A. J. Lemieux, dénonciateur de l'Emancipation, a été condamné à subir son procès aux assises.

Ottawa, 18.—On rapporte que M. Mackenzie et Mann ont dû abandonner la construction d'un pont sur le chemin de fer de la baie



CHAS. DESJARDINS & C^{IE}



"DESJARDINS"

La haute réputation de notre maison ne nous permet pas de rester en arrière :

NOUS ALLONS DE L'AVANT !

Avec nos Créations toujours Uniques et nos Styles Artistiques nos Confections en

FOURRURES

sont incomparables—quoique nos prix soient strictement les plus bas—bien que la qualité reste supérieure.

Spécialités: Pardessus fourrés pour Messieurs, Manteaux pour Dames, Petites Fourrures pour Enfants.

CHAS. DESJARDINS & C^{IE},

130, RUE ST-DENIS
MONTREAL



Venez voir notre assortiment le plus varié et le plus considérable au Canada. ...
Chez nous vous achetez meilleur, plus beau, et à meilleur compte. ...
NOUS LE PROUVERONS.

Gent un Coupé...

C'était dimanche dernier, vers 1 heure.
Grand! fort, timide et blond, le P. Heinrich déjeunait avec moi, les yeux perdus vers le plafond écaillé de la salle à manger.
—A quoi pensez-vous, mon Père... ?
Il tressaillit, et revint sur la terre.
—Je ne pense pas... J'ai l'impression de rouler encore... Figurez-vous... douze jours et douze nuits de Transsibérien !...

Mentalement, je supputai la route, le temps, la dépense...

Il en fallait des raisons énormes pour entreprendre de tels voyages !... Je savais que les Marianites avaient là-bas, au Japon, quatre grands collèges, fréquentés par l'élite sociale : fils de ministres, d'amiraux, de généraux... Je savais que le P. Heinrich, voulait susciter des chrétiens indigènes, venait à Paris chercher de l'argent pour créer une école apostolique à Urakami.

..... Je savais que le champ était immense, tentant... que l'Orient entier pouvait s'ébranler à la suite du Japon... que l'espoir des moissons futures était, en grande partie, là, dans les mains de cet humble religieux, timide comme un séminariste, et qu'on sentait pourtant fort, de la force des doux et des obstinés...

Alors, il me fut sympathique, et je questionnai.
—Le voyage doit être bien monotone... ?

—Distinguons.. le pays... ? oui, des steppes à perte de vue... des tunnels autour du Baikal. Mais le train est intéressant, très intéressant. C'est un "club", comme disait un gros Russe, chef de musique de la garde impériale de Pétersbourg, un homme charmant du reste. Pour vous journaliste, il y aurait eu des études inattendues, passionnantes...
—Oh ! racontez moi un peu !...
Il tira sa montre.
J'ai le temps d'en esquisser une.
—Une... seulement... ? fis-je, gourmand.

Et le P. Heinrich commença :
—J'avais déniché, dans le train, un bon petit coin, et je m'appretais à y rester bien tranquille pour lire, dormir et prier quand un Japonais que je savais de haute lignée, et sénateur, me reconnut et vint s'asseoir en face de moi.
—Père, mes deux fils sont à votre collège de l'Etoile du Matin...
—Et ils s'appellent... ?

—Konishi.
—Ah ! oui... ? Konishi !... les deux frères.. je vois très bien !... bons petits hommes !...
—Et vous allez à Paris, mon Père... ?
—Oui... pour chercher beaucoup d'argent...
—Nous avons douze grands jours de train devant nous.
—Hélas !
—Je ne dis pas de tout "hélas" !. Car j'ai bien l'intention de profiter de vous ; et la preuve, c'est que je viens vous demander de me faire le catéchisme... ?
—Le... ?
—Catéchisme.
—C'est sérieux... ?
—Très sérieux.
—Quand commençons-nous... ?
—Pourquoi pas demain matin à 8 heures et demi... ?

Le lendemain, à 8 heures et demi je prenais une lamentable tasse de thé dans laquelle se noyait un vieux citron ridé, quand je vis surgir devant moi le sénateur Konishi.
Il éleva la main, et dans le creux de cette main, j'aperçus sa montre qui marquait 8 heures et demi.
L'élève était d'une exactitude !... Alors, dans le petit compartiment qui ouvrait sur le couloir, le catéchisme commença... Existence de Dieu ; de l'âme... péché originel, etc. La première leçon dura deux heures.
Quand elle fut finie, je n'avais plus de voix, et le compartiment était plein de monde.
—A ce soir... 4 heures.. voulez-vous... ? me dit Konishi, impitoyable.
—Entendu.

Au bout de six jours d'un catéchisme très dur, car le sénateur japonais ne laissait rien passer sans chercher à comprendre, je lui posai brusquement une question :
—Mais pourquoi apprenez-vous le catéchisme avec ardeur... ?
—Pour une raison simple : je suis patriote jusqu'au fond des entrailles. J'ai l'impression que le Japon est bien le pays "du Soleil levant". Il a battu l'énorme Russie... il a fait reculer la riche Amérique... il traite d'égal à égal avec l'Angleterre et pourtant il ne fait que commencer son rôle mondial. Notre grande préoccupation, c'est de nous mettre à la hauteur de notre mission. Or, il n'y a pas de grand peuple sans une foi religieuse ardente. Et de religion, nous n'en avons plus.
—Pourquoi... le culte des ancêtres... ?
Konishi eut une intonation mélancolique :
—C'est devenu si vague chez nous !.....

Où sont-ils les ancêtres... ? Les héros surhumains qui préparèrent l'âme du Japon... vivent-ils encore... ? dans quelles conditions... ? Nous n'avons aucune religion pour jeter un peu de clarté sur tout cela. Et voilà pourquoi nous en cherchons une.

Le lendemain, Konishi revint sur la conversation de la veille.
—Il y a trois écoles chez nous, m'expliqua-t-il.
—L'une a comme devise : Aux Orientaux, une religion orientale. Alors, c'est le bouddhisme. Mais entre le Japonais actif, intelligent, moderne, et le gros Bouddha immobile, attendant le Nirvana, les yeux sur son ventre, il y a contradiction absolue.

—L'autre école conseille une étrange combinaison : Choisissez dans toutes les religions ce qui est raisonnable, et avec ces morceaux faites une religion ecclésiastique. Mais alors nous aurons un arlequin de dogmes sans unité, où la vie ne circulera pas.
—En effet, j'ai bien peur...
—Il ne reste plus que le christianisme. C'est pourquoi nous sommes avides de l'étudier. Déjà, avant les entretiens de ces jours-ci il me paraissait la meilleure formule religieuse du monde actuel, la base morale la plus solide sur laquelle, dans l'avenir, pourrait s'appuyer l'Empire du Soleil Levant... Vous avez fortifié en moi cette opinion... ?

Ici, le P. Heinrich s'arrêta net. Une détonation... quelque chose comme un coup de canon venait de retentir tous près de nous.
—Qu'est ce... ?
—Je ne sais pas, dis-je, un pneu d'automobile peut-être...
Mais je devais me tromper. Une seconde détonation se fit entendre, puis une autre, puis une autre encore. J'ouvris la fenêtre, et alors je compris...
Des bandes de petits garçons et de petites filles passaient dans le brouillard amer d'une fin de novembre, poussés comme des troupeaux par des hommes en redingote et des femmes en toilette.

Elles se hâtaient dans la rue glaciale, le long de la Seine boueuse et menaçante...
Elles se hâtaient, par ordre, vers les Tuileries...
Elles se hâtaient, les pauvres, vers la statue de celui qui a commis le crime le plus abominable contre l'avenir...
Elles se hâtaient vers l'être qui, le premier dans le monde, osa dire à l'enfant : " Officiellement, il t'est défendu de joindre tes petites mains... "

Officiellement, tu es athée..."
On avait mis la statue, non pas sur une place publique, mais dans leur jardin à eux, à tous ces petits, dans leur jardin familial, entre le charmeur d'oiseaux et les souvenirs antiques, afin que, même en jouant aux grâces ou à la toupie, ils aient dans le miroir de leurs yeux bleus et dans leurs âmes débordantes d'enthousiasme la hantise de l'homme " neutre".
Et c'est pour cela que le canon tonna !...

Et tous les deux, à la fenêtre, nous écoutâmes les cent un coups — les Loges font bien les choses ! — et chaque coup retentissait douloureusement jusqu'au fond de nos cœurs. On se figurait le Christ entendant cela...
Quand ce fut fini, je dis au Père :
— Continuez maintenant votre récit... ?
— Non, répondit-il, il y a des contrastes qui attristent trop le Français qui revient chez lui !...
Et ce jour là, nous n'allâmes pas plus avant.

PIERRE L'ERMITE.
Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
182 Rue Saint-Denis, Montréal.

Expédiez-nous
en toute confiance vos
Peaux Vertes
NOUS PAYERONS L'EXPRESS.
Vous obtiendrez chez nous :
Prompt paiement,
Correct assortiment,
Les plus hauts prix du marché.
Notre Liste de Prix 1909-1910 vous sera envoyée GRATIS sur demande.
REVILLON FRERES
MAISON FONDÉE EN 1789
134 et 136 rue McGill, Montréal.

LES PILULES M^{CS} GALE ROGNONS
POUR HOMMES et FEMMES
Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS.
50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50.
Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous.
THE WINDATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL.

Capital Autorisé \$1,000,000.00. Capital payé \$67,040.00.
Capital Souscrit \$225,000.00. Dépôts Gouvernement \$37,500.00.

La Provinciale

COMPAGNIES D'ASSURANCES
A FONDS SOCIAL

Contre l'INCENDIE, sur la VIE et les ACCIDENTS

160, rue St-Jacques. - MONTREAL

Risques d'assurances contre l'Incendie acceptés à des taux modérés. Contrats d'Assurance vie sans restrictions au désavantage de l'assuré. Polices maladie-accidents émises avec ou sans l'assurance-vie.

UN QUART DE MILLION DE DOLLARS

PAYÉS EN RÉCLAMATIONS.

Toute réclamation justifiée payée promptement et libéralement. Contrats exceptionnellement avantageux offerts aux agents pouvant fournir références.

Adressez au Bureau de la Compagnie à Montréal.

Le département d'assurance opère séparément et sous une autre adresse soit "La Provinciale-Incendie" soit "La Provinciale-Vie" selon le cas.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD

ARR. à 8.40 a. m.

" " 3 15 p. m. DÉPART à

9.00 a. m. — Pour St-Jude, St-Amand, Soré, St-François, Yamaska et Pierreville, Nicolet, Fortierville et Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD

ARR. à 8.10 a. m.

" " 5.15 p. m. DÉPART à

10.00 a. m. — Pour Saint-Jovite, Damuse, Rougemont, Ste-Angele, Itherville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont ou Canadien Pacifique.

D. J. ROBERTS,
Gérant Général,
MONTREAL.
J. E. A. CHABOT, Agent Local.

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascadés.

JOS. BRODEUR & C^{IE},
(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie.
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascadés.

S. BOURGEOIS & C^{IE},
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
Marchandises sèches et Nouveautés,
63 et 67 rue St-François.

DUSSAULT & LAMOUREUX,
Fondeurs
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Féblantier-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

OHS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,
Moulés, etc.

Un des rues St-Antoine et Mondor
CHEMIN DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R. — Allant à St-Hugues, etc. 12.10 et 7.50 P. M.

Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

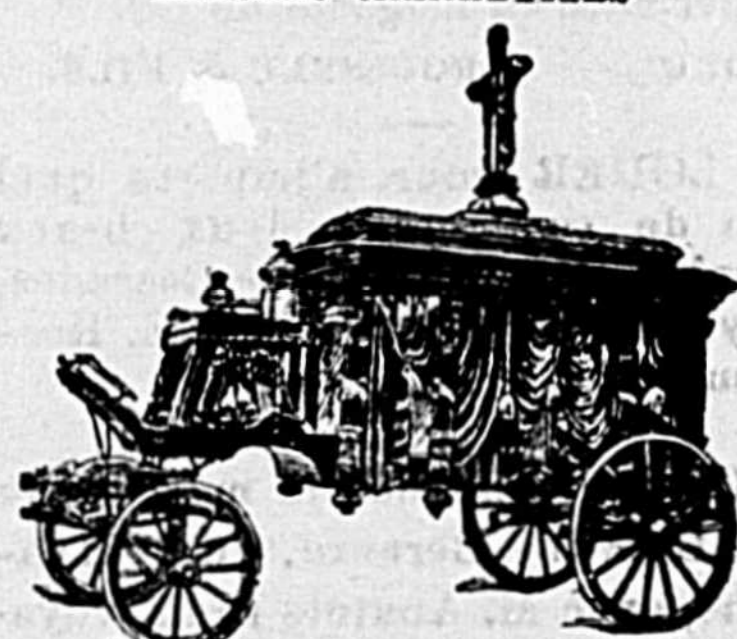
G. T. R. — Allant à Montréal, 5.21, 7.10, 11.28 A. M., 5.30 P. M.

Allant à Acton, etc. : 9.16, A. M. 5.34, 9.00 P. M.

I. C. R. — Allant à Montréal, 8.16, A. M., 5.01, 8.41, P. M.

Allant à Drummondville : 8.44, A. M. 1.15, 5.10, P. M.

A. Cadorette, V. J. Mongeau, John Leary
Cadorette, Mongeau & Leary
MAITRES-CHARBETIERS



Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Corbillards pour adultes et enfants.

Voiture Ambulance.
Assortiment complet de crochets "Caskets" etc. Aussi Hobes pour Adultes et Enfants. Nous avons en magasin tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.
Prix très modérés.

22-24 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE, Que.
Téléphone 310

Lussier, Gendron & Guimont,
AVOCATS
176 Rue Girouard, St-Hyacinthe

L. LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B.,
E. GUIMONT.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
Rue Cascadés, . . . ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Huile d'olive pour SPÉCIALITÉ : Sanctuaire.
Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT.
7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.
(Ancien Bureau "Desautels & St-Germain")

ALBERT JODOIN

Notaire.
Assurances contre le Feu :
Compagnies : Guardian Actua, La Provinciale, etc.
68 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe (Bureau "Taché & Jodoin")

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. **HARRISON & PATENT** agents for Canada, U.S. & Foreign. Patents taken through Harri & Co. receive special notice, without charge, in the **Scientific American**.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$10 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 P. St., Montreal.

JOS. O. G. MIGNAULT,

INGENIEUR CIVIL
ARPEUTEUR-GEOMETRE.
Spécialité de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique. Construction de Ponts et chaussées. Développement de Pouvours d'Eau. Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse : **SHERBROOKE, P. O.**

Beurrerie-fromagerie à vendre

Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arrondissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile. Glacière modèle du village perfectionnée. Située dans le comté de Labelle. Prix et conditions faciles.
S'adresser au bureau du COURRIER.

Aussi une petite fromagerie dans les Cantons de l'Est. Payable \$100 par an sans intérêts.
S'adresser au bureau du COURRIER.

FABRIQUÉ AU CANADA

N'employez que la meilleure lessive :
GILLETT'S LYE
C'est l'Article "Modèle"

PRÊTE A L'USAGE
EN QUANTITÉ QUELCONQUE
Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivaut à 20 livres de SEL DE SOUDE.
En vente partout
E. W. GILLET CO., LTD.
Toronto, Ont.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS
97 RUE ST. JACQUES, MONTREAL